



NBFC - Fiche Commission Renforcement musculaire



1. Nom de la Commission

Nom de la commission, raison d'être et principales activités

La section « Renforcement musculaire » du NBFC existe depuis le 5 octobre 2005. Elle dispense des cours collectifs de remise en forme - renforcement musculaire.

La salle est mise à disposition par la Mairie (L'Herminie, centre de Noyal). Elle est gérée par NBFC.



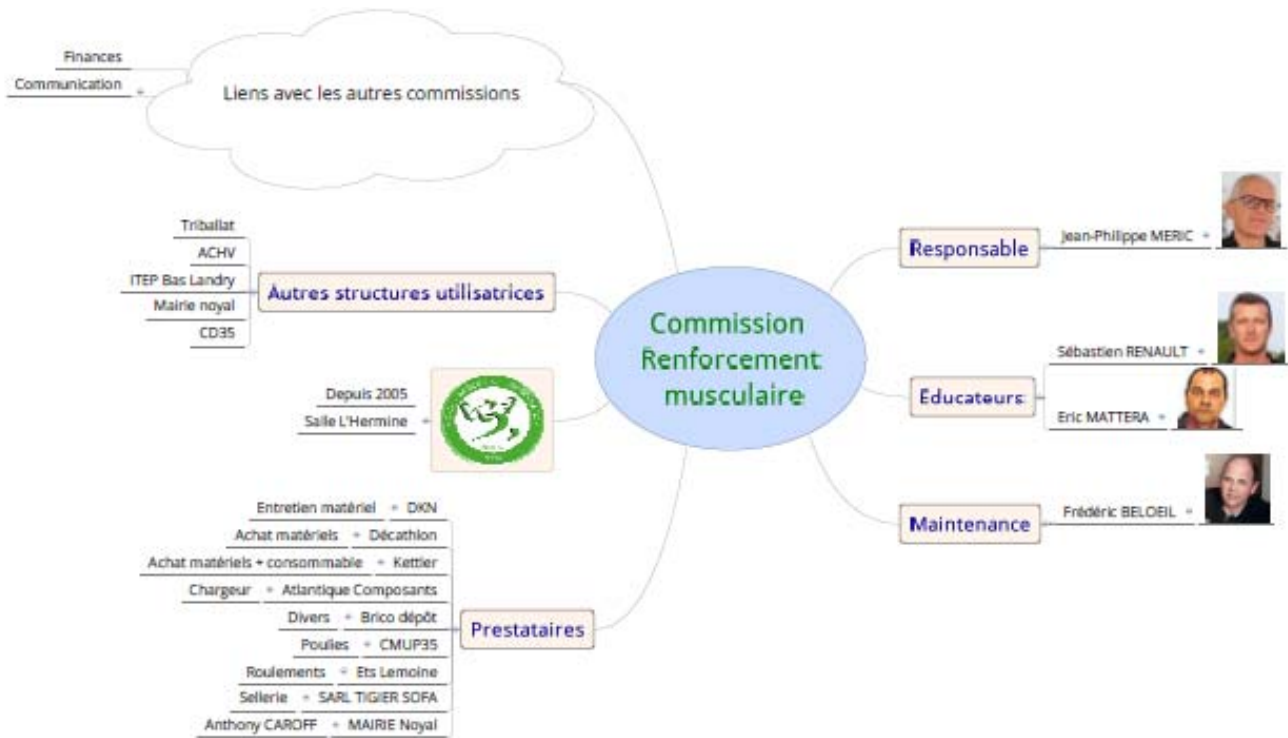


NBFC - Fiche Commission Renforcement musculaire



2. Organisation de la commission

Structure de la commission, membres, objectifs, relation avec les autres commissions



Les cours collectifs sont assurés par Sébastien RENAULT (depuis 2005), rejoint par Eric MATTERA (septembre 2017).

Le responsable de la commission est Jean-Philippe MERIC (depuis 2014). Il est chargé de gérer le fichier des adhésions et est l'interlocuteur du Bureau.

La maintenance du matériel (petites réparations, suggestions entretien et acquisition) est assurée par Frédéric BELOEIL.

3. Rôle et activités

Objectifs de la commission, thèmes traités

Actions de communication

- Assurer la promotion de l'activité par des actions de communications (Articles dans le Noyal Mag, articles de presse, site internet NBFC) et la présence au forum des associations (Noyal et Brécé). Répondre aux demandes téléphoniques et mail. Dans le cadre de la fête des écoles, NBFC offre un bon gratuit (1 trimestre) aux écoles publiques de Noyal et de Brécé



NBFC - Fiche Commission Renforcement musculaire



- Informer les adhérents sur la gestion des cours (absence à un cours, report, fin des cours etc.)
- Mettre à disposition des adhérents/utilisateurs un cahier de liaison disponible à l'entrée de la salle permettant de consigner toute information
- Répondre à toute demande d'un utilisateur, renseignement sur les cours etc.

Dispenser les cours collectifs

- Dispenser des cours collectifs de renforcement musculaire, en accompagnant les adhérents
- Proposer un parcours sur mesure, à la demande
- S'assurer d'une bonne utilisation des appareils. La présence d'un éducateur NBFC est obligatoire à chaque cours

Effectuer l'entretien du matériel

- Entretien de l'ensemble du matériel et effectuer les petites réparations (vélos elliptiques, vélos, rameurs)
- Tenir à jour le guide sur les équipements (suivi des événements par appareil)

Proposer les acquisitions au Bureau

- Anticiper les achats et le renouvellement du matériel
- S'inscrire dans un renouvellement de qualité du matériel

Gérer l'accès à la salle et son organisation

- Recenser les dépositaires des clés de la salle
- Proposer une organisation optimum de la salle

(L'entretien de la salle (ménage) est assuré par les services de la Mairie (lundi 7h-8h30 mercredi 7h-9h15 Vendredi 7h-8h30). Une matinée pour grand ménage en fonction des plannings)

Assurer les échanges avec la Mairie et l'Adjoint aux sports

- Etre présent à la réunion annuelle pour l'attribution des salles et des créneaux
- Etre présent à la réunion annuelle de préparation du forum des associations
- Suggérer toute proposition d'amélioration sur la salle

Piloter la charte, le règlement intérieur et assurance

- Faire respecter la charte de bonne utilisation de la salle et des équipements
- Appliquer le règlement intérieur de la musculation et proposer des évolutions
- Offrir une assurance sur l'activité (RC, biens et personnes)

Gérer les adhésions et les paiements

- Réaliser la fiche d'inscription annuelle (mise à disposition dans la salle, lors du forum des associations et sur le site internet)



NBFC - Fiche Commission Renforcement musculaire



- Gérer les paiements des adhérents et effectuer les relances
- Assurer le suivi des paiements en lien avec la commission finances
- Délivrer les attestations réclamées par les adhérents (prise en charge financière)

Gérer les conventions avec nos partenaires

- Piloter les conventions avec nos partenaires (Mairie, ACHV)
- Chercher à développer l'activité notamment avec les entreprises

Gérer les temps de convivialité partagés

- Galettes des rois (Avant fin janvier)
- Apéro dinatoire de fin de saison (fin juin)

4. Temps forts de la commission

Décrire en détail les temps fort menés par la commission, calendrier

2014 : Prise en charge de la commission par Jean-Philippe MERIC

2015 : convention avec la Mairie (don du matériel mais NBFC en charge de tout le matériel) - Nouveau logo en mai (Lucas Lippa).

2017 : ouverture 2 cours avec Eric Mattera, réorganisation de la salle, récupération de 7 machines auprès de Prestalis, accord financier avec ACHV pour le créneau du mardi soir.

2018 : ouverture d'un cours Triballat le lundi midi (assuré par Eric).

En septembre 2017, NBFC a conventionné avec ACHV (Athlétisme) et JUDO pour permettre à ces deux associations d'utiliser les équipements avec participation financière.

En 2017, ouverture des deux créneaux supplémentaires (mardi et jeudi) animés par Eric MATTERA.

8 janvier 2018 : ouverture d'un cours le lundi (12h30 - 13h30) avec TRIBALLAT NOYAL.

Septembre 2018 : suppression du cours du vendredi soir - Décalage du cours du mercredi matin au mardi matin (suppression des TAP).

2018/2019 : extension du cours Triballat de 15mn (12h30 à 13h45) - Décision prise d'augmenter le créneau du mardi soir (18h-21h) pour 2019/2020. Portes-ouvertes sur le mois de juin.

2019/2020 : échanges difficiles avec ACHV et JUDO - Refus de nos conditions - Nouvelle proposition début 2020.



NBFC - Fiche Commission Renforcement musculaire



16/03/20 : Coronavirus - Fermeture des équipements sportifs par la commune et arrêt des cours.
Fin de la saison 2020/2021.

Septembre 2020 : reprise des cours avec mise en place d'un protocole sanitaire affiché à la salle.

Le 20 septembre 2020 : fin de la collaboration avec le JUDO qui reprend 3+1 matériels de la salle contre un chèque de 200€. A compter de ce jour, aucun adhérent du JUDO ne peut accéder à la salle et utiliser nos équipements. JUDO a remis 4 jeux de clés du site.

29/10/20 : Arrêt des cours, reconfinement, fin de la saison.

Décembre 2020 : ouverture d'une page dédiée « Renforcement musculaire » sur le site de la Mairie et sur l'application NEOCITY (avec liens vers site NBFC et notre page FB).

Juin 2021 : remboursement de nos adhérents (2 mois retenus et 8 mois remboursés) soit 68€ sur les 85€ (1 séance) pour 24 adhérents et 96€ sur les 120€ (2 séances) pour 9 adhérents.
5 adhérents ont choisi la formule DON au NBFC (4 pour 68€ et 1 à 96€ soit un total de 368€).

Été 2021 : La société KETTLER France a fermé ses portes en 2020 (nous avons 15 machines Kettler), cela pose le problème de la maintenance (achat de pièces) et l'avenir de ces machines.

Septembre 2021 : ACHV a décidé de ne plus maintenir le créneau qu'elle avait le mercredi 17h45-19h15 à partir de la saison à venir (confirmé par la Mairie).

Septembre 2021 : décision du bureau NBFC de réduire le cours du mardi matin de 30mn soit 9h30-11h (au lieu de 9h30-11h30).

5. Lien avec le Bureau

Nom du référent de la commission au Bureau, modalités d'échange avec le Bureau, force de proposition vers le bureau (se donner un objectif annuel et l'évaluer)

Jean-Philippe MERIC représente la commission au Bureau (Eric MATTERA également présent au titre de la commission Foot)

En début d'année, un bilan est présenté sur les adhésions et l'état du matériel

Préparer et participer aux bureaux NBFC

- Signaler les quelques points à évoquer lors du bureau
- Réaliser le compte-rendu de l'activité qui sera intégré au compte-rendu général
- Suggérer les évolutions des cotisations de l'activité
- Présenter l'activité « Renforcement musculaire » (Bilan, perspectives) pour l'AG



NBFC - Fiche Commission Renforcement musculaire



6. Productions générées par la commission

Lister les documents, fichiers, supports, plannings, site internet etc. générés par la commission et dont elle a besoin pour fonctionner.

Fichier des adhérents par année avec suivi des paiements	EXCEL
Attestation nominative justificative de l'activité / Factures si besoin	WORD
Guide détaillé des équipements (suivi matériel, achat, maintenance etc.)	WORD
Charte de l'activité	WORD
Cahier de liaison	PAPIER
Fiche d'accompagnement personnalisé	PAPIER
Protocole sanitaire (covid19)	WORD
Règlement intérieur	A REALISER
Conventions partenaires (si besoin)	A ECRIRE